



Assemblée Générale Ordinaire du 2 octobre 2008

Tenue au Cercle de la Mer, Port de Suffren, 75007 Paris

L'Assemblée Générale est ouverte à 18.15 h par le Président Thierry Burkard qui constate que les personnes présentes ou représentées constituent plus du tiers des membres de l'Association. Le quorum nécessaire étant atteint, l'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Approbation de l'Assemblée Générale précédente

L'Assemblée approuve à l'unanimité le compte rendu de l'Assemblée du 4 octobre 2007

Rapport moral (annexe n° 1)

Le Président remercie les membres présents et souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents. Il remercie également des membres du Bureau pour leur activité, Bureau amputé de :

- Amina Barkatoolah, retournée à Maurice, dont les contacts avec les étudiants manquent à l'Association
- Evelyne du Coudray, très prise par ses activités professionnelles, qui continuera cependant à assurer l'envoi de livres pour les écoles primaires de Maurice.

Puis il présente son rapport moral, détaillant les actions qui ont été entreprises cette année.

Rapport financier (annexe n° 2)

Le Trésorier, Marc Loumeau, présente les comptes de l'exercice et commente les différents postes. Le compte est toujours créditeur et plusieurs factures en retard ont été payées. Notre inscription au Cercle de la Mer ne sera pas renouvelée. Notre Président a la générosité d'accueillir les réunions du Bureau à son domicile personnel. Cependant les Assemblées Générales continueront de se tenir au Cercle de la Mer grâce à l'intervention d'un des adhérents qui a la possibilité d'inviter l'Association.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, le Président lève à séance à 20.00 h